

CRÉATION DE L'UN DES TROIS PLUS GRANDS LABORATOIRES DE MÉDECINE RÉGÉNÉRATRICE EN GÉNIE TISSULAIRE AU MONDE

Québec, le 8 juin 2005 – Le recteur de l'Université Laval est fier de souligner aujourd'hui, la création du Centre multidisciplinaire de développement du génie tissulaire qui sera construit au coût de 25,1 millions de dollars sur le terrain de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec, établissement affilié à l'Université Laval. D'une superficie de 5 000 mètres carrés, ce centre sera l'un des trois plus grands laboratoires au monde exclusivement dédié à la médecine régénératrice ainsi qu'au génie tissulaire et ce, après Georgia Tech Institute d'Atlanta et celui de Singapour. Il sera dirigé par le Docteur François A. Auger, professeur à la Faculté de médecine de l'Université Laval. Le Dr Auger et son équipe ont été les premiers au monde à produire un vaisseau sanguin in vitro entièrement reconstruit avec des cellules humaines.

« Le Centre multidisciplinaire de développement du génie tissulaire vise à réunir en un même lieu les forces complémentaires d'équipes de recherche dispersées dans plusieurs établissements. La réalisation de ce pôle d'excellence va certainement permettre à l'Université Laval et à la région de Québec de recruter de nouveaux chercheurs, de susciter des nouvelles collaborations externes et internationales et d'accroître le potentiel d'attraction de stagiaires postdoctoraux, d'étudiants de tous les cycles et d'assistants de recherche, qui vont bénéficier d'une formation au travail en équipes multidisciplinaires, » a souligné le recteur Michel Pigeon.

Ce centre va également permettre la réalisation de percées technologiques importantes dans le secteur des biotechnologies. Les découvertes de plusieurs chercheurs de l'Université Laval ont d'ailleurs déjà donné lieu à la mise sur pied d'entreprises qui présentent un potentiel considérable pour la création de nouveaux emplois dans ce secteur. Le marché direct de la médecine régénératrice et du génie tissulaire est évalué à 35 milliards de dollars en Amérique du Nord.

Des leaders internationaux

Le Laboratoire d'Organogénèse EXpérimentale (LOEX), fondé et dirigé par le Dr Auger, a été l'un des premiers laboratoires au monde à se pencher sur la reconstruction d'organes par l'intermédiaire du génie tissulaire. En 1986, l'équipe du Dr Auger a réalisé la première transplantation d'un épiderme reconstruit pour le traitement d'un grand brûlé au Canada. En 1998, le premier vaisseau sanguin produit in vitro et entièrement reconstruit à l'aide de cellules humaines a également été produit par cette équipe affiliée à l'Université Laval.

Le Dr Auger est professeur au Département de chirurgie de l'Université Laval et directeur du Centre de recherche du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec (CHAUQ). Il a été nommé, avec le Docteur Lucie Germain, scientifique de l'année 1998 de Radio-Canada. Reconnu à l'échelle internationale pour son expertise en médecine régénératrice, le Dr Auger a reçu la distinction de Chevalier de l'Ordre national du Québec en 2003.

Les moyens de financement

Cette annonce a eu lieu en présence du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Claude Béchar, du ministre des Transports et ministre responsable de la Capitale-Nationale, Michel Després, et de la première vice-présidente de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), Carmen Charrette. Le financement du Gouvernement du Québec s'élève à 14,5 millions de dollars tandis que celui de la FCI est de l'ordre de 5,3 millions de dollars. D'autres partenaires, dont notamment la Fondation des Hôpitaux Enfant-Jésus et Saint-Sacrement, du Centre hospitalier affilié de Québec, contribuent pour 5,2 millions de dollars. Ce projet, qui a été lancé il y a trois ans, a pratiquement doublé depuis sur le plan budgétaire permettant ainsi la construction d'infrastructures.

« Cet investissement de la FCI renforcera encore davantage la perception dans le monde que le Canada est un endroit où il se fait de la recherche et de la formation exceptionnelles », a déclaré Carmen Charrette, première vice-présidente de la FCI. La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est un organisme autonome créé par le gouvernement du Canada pour financer l'infrastructure de recherche. Son mandat est d'accroître la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux et d'autres établissements de recherche canadiens à but non lucratif de poursuivre des activités de recherche et de développement technologique d'envergure internationale qui produisent des bénéfices pour les Canadiens.

L'Université Laval se classe parmi les 10 plus grandes universités de recherche au Canada. Elle compte sur plus d'une centaine de regroupements de chercheurs et elle détient 71 chaires de recherche du Canada. En 2003-2004, elle a obtenu plus de 230 millions de dollars de fonds externes de recherche.

Source :

Valérie Reuillard
Relations avec les médias
Université Laval
Tél. : (418) 656-3952